

Thème « Syndicalisation »

theme_syndicalisation@snes.edu

Consignes à respecter pour les remontées des congrès académiques

- ✓ **Aucune modification dans les deux premières colonnes (les numéros et le texte initial)**
- ✓ Tous les amendements académiques doivent apparaître dans la dernière colonne. **S'il n'y a aucune modification sur le paragraphe, la case doit rester vide !**
- ✓ **Les ajouts par rapport au texte initial seront identifiés par du gras + italique**
- ✓ **Les suppressions par rapport au texte initial seront identifiées par un barré simple sans gras, sans italique**
- ✓ Aucune couleur ne sera prise en compte dans les remontées académiques
- ✓ Aucun commentaire, suivi de modifications, note de bas de page, etc. ne devra être ajouté au document

N°	Texte initial	Vos amendements académiques
001	Thème « Syndicalisation »	
002	Syndicalisation	
003		
004	Rapporteuses - Rapporteurs	
005	Sandrine Charrier, David Coronat, Frédérique Rolet, Sophie Vénétiay	
006		<i>1. Les constats</i>
007	Depuis le dernier congrès, le nombre de syndiqués continue de diminuer.	
008		
009	Ce phénomène s'est amplifié depuis le début de la pandémie en 2020.	
010		
011	Plusieurs explications à cela : la difficulté de réunir les collègues dans les établissements, un réseau de S1 moins dense, une charge de travail accrue qui pousse les collègues à se détourner des pratiques syndicales, l'imposition de réformes-	Plusieurs explications à cela : la difficulté de réunir les collègues dans les établissements, un réseau de S1 moins dense, une charge de travail accrue qui pousse les collègues à se détourner des pratiques syndicales,-

	contestées dont celle de la loi de transformation de la Fonction publique (TFP).	<p>L'imposition de réformes contestées dont celle de la loi de transformation de la Fonction publique (TFP). Les coups portés contre le syndicalisme sont nombreux et les collègues en sont conscients ; une forme de découragement, voire de résignation, s'installe face à la violence et la multiplicité des attaques : répression systématique des manifestations (depuis la contestation de la loi Travail), processus démocratiques remis en cause (CA, CAP), réformes à marche forcée malgré l'opposition majoritaire (TFP, lycée...)</p> <p>Le thème de la syndicalisation pose la question du temps militant. Les attaques contre le syndicalisme se sont également traduites par une perte importante de décharges (celles liées à la fonction de commissaires paritaires mais également les décharges attribuées par le ministère).</p>
012		
013	Le SNES-FSU doit absolument trouver les moyens de renforcer son audience et le nombre de ses syndiqués.	Le SNES-FSU doit absolument trouver les moyens de redonner le goût du collectif, de la solidarité à travers la force syndicale, ce qui conduira à renforcer son audience et le nombre de ses syndiqués.
014		
015	Notre conception du syndicalisme est fragilisée par la loi de transformation de la Fonction publique.	<p>Notre conception du syndicalisme Un pan de notre activité syndicale est fragilisé par la loi de transformation de la Fonction publique. Il faut donc réinvestir davantage un syndicalisme de lutte, de transformation sociale et de solidarité.</p> <p>Pour permettre la mise en œuvre de ses mandats et répondre aux enjeux de son activité syndicale, le SNES-FSU doit renégocier les décharges syndicales avec le ministère et exiger la récupération des moyens qui ont été retirés.</p>
016		<p>2. Un syndicalisme qui fait sens</p> <p>Dans une société libérale où l'individualisme est renforcé , la dimension collective et solidaire du syndicalisme peut être soulignée à deux niveaux : dans les établissements où le SNES-FSU doit continuer de créer et développer des sections locales, capables d'agir au plus près du terrain et dont il faut médiatiser les actions ; dans les sections académiques et au niveau national où il doit peser dans le débat politique, tant sur les questions sociales que sur les questions de métier mais aussi dans la défense collective des droits des personnels. Ce sont ces dimensions de résistance, d'action et de mobilisation collective, au-delà des services rendus par le SNES-FSU, qui donnent du</p>

sens à la syndicalisation, et a fortiori à la poursuite de la syndicalisation des retraité.e.s dont il faut veiller à la continuité de l'implication. En amont du départ en retraite, le SNES-FSU favorisera les initiatives avant la fin de l'activité professionnelle, notamment les stages et les permanences spécifiques.

Dans des professions en perpétuel renouvellement, dans un contexte où la culture de l'engagement syndical est considérée avec plus de distance, il est indispensable de valoriser l'acte de se syndiquer au SNES-FSU, en amont mais aussi lors de l'adhésion.

Avant l'adhésion (et après), dans les campagnes, l'accent sera mis sur la conception d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale portée par le SNES-FSU, son projet pour l'École mais aussi ce qu'il apporte concrètement en termes de solidarité à ses adhérents (réseaux de proximité, stages, mobilisations et actions collectives, conseils individuels, outils pour la réflexion pédagogique et les pratiques professionnelles...).

Il convient de marquer le temps fort de la première adhésion au SNES-FSU : aujourd'hui, parmi d'autres, elle n'est pas suffisamment valorisée.

Chaque nouvel.e adhérent.e devrait être contacté.e et/ou invité.e à un stage spécifique afin que son engagement soit reconnu et qu'il.elle ait les clés pour comprendre le SNES-FSU : statuts, structure, champs de syndicalisation du SNES-FSU, modalités de la démocratie interne, contacts locaux et nationaux , outils syndicaux, ressources métiers et disciplinaires seront particulièrement mis en avant. Ces dernières, en permettant aux collègues de recevoir une information sur l'évolution de nos métiers (réflexion menée sur les programmes et les contenus, sur les missions....), montreront que le SNES-FSU est bien un syndicat pluri-catégoriel, ancré dans la réalité de l'exercice des enseignants, CPE, Psy-EN, AED et AESH. Le SNES-FSU, dans toutes les réformes, s'est posé en défenseur de l'enseignement de contenus disciplinaires, et c'est ce rôle d'expertise de militants qui enseignent en établissement qui fonde aussi sa légitimité et lui permet d'être écouté de tous. Il en va de même pour la réflexion sur les métiers pour les CPE, Psy-EN, AED et AESH. Il ne s'agit en aucun cas de diffuser des «activités clés en main», car

nous sommes des professionnels qualifiés concepteurs de notre activité, mais plutôt des réflexions collectives et critiques sur l'évolution du métier.

Les remises en cause sont multiples :

- collectifs improvisés et sans règles démocratiques se présentant comme plus efficaces que des syndicats soi-disant dépassés. Il faudrait analyser l'émergence de ce type de collectifs comme un premier pas vers un engagement pérenne qui peut devenir syndical et qui peut être positif. C'est peut-être l'occasion de ramener les collègues vers le syndicat*
- érosion du nombre de syndiqués*
- discours caricaturaux des médias et de l'institution sur une position syndicale conservatrice et réfractaire au changement...*

Les formes d'engagement sont aujourd'hui de plus en plus diverses au détriment, parfois, de l'engagement syndical. Nous devons rappeler que seuls les syndicats (et les partis politiques) disposent d'une organisation et de représentants pouvant intervenir auprès des administrations, des élus et des "autorités". Il faut aussi rappeler qu'être représentant.e syndical.e donne des droits : réglementairement, substitution du statut de représentant des personnels à celui de salarié le libérant ainsi de tout lien de subordination, parole libre dans les médias, possibilité d'organiser des heures d'information syndicale, etc.

De manière générale, au travail, il faut faire sauter le verrou de la peur de l'engagement en montrant, notamment, que les syndicats peuvent y contribuer, par exemple en faisant totalement disparaître la connexion avancement de carrière /évaluation.

Les mobilisations de ces trois dernières années (retraites, bac) ont montré que notre structure syndicale restait la plus à même d'organiser, relayer, et amplifier la mobilisation.

3. Réseau des S1

Les S1 jouent un rôle clé dans la syndicalisation mais leurs difficultés sont bien réelles (isolement, etc.).

Il est important de faire vivre le collectif dans un contexte où tout est de plus en plus individualisé. Développer la formation militante sur d'autres thématiques et ainsi sensibiliser les collègues sur les mandats

		<p><i>du SNES-FSU relatifs à chaque catégorie (CPE, enseignants, Psy-EN, AED et AESH) permettra de développer les S1 et de rompre l'isolement : avec un élargissement du cercle des militants capables d'intervenir en établissement, de faire des HIS et d'aider à lutter contre la mise au pas de la profession. En armant ainsi les S1, en développant un réseau de contacts par bassin, en faisant connaître les outils pour adhérents et militants des sites académique et national lors de stages, les S1 seront moins isolés. Lorsque les S1 sont bien actifs, il faut médiatiser leurs actions collectives.</i></p> <p><i>Aller sur le terrain, c'est aussi multiplier les stages dans les établissements sur des sujets variés qui intéressent directement la vie professionnelle des collègues mais aussi sur des sujets plus vastes ou plus transversaux (disciplines, métiers, droits, carrière, Fonction Publique, laïcité...).</i></p> <p><i>Des thématiques seront identifiées à échéances régulières et feront l'objet d'un travail approfondi qui irriguera ensuite l'appareil militant pour mieux être proposé à la profession.</i></p> <p>4. Syndicalisation et représentation dans les instances</p>
017	En minorant le rôle des CAP et en réduisant leur nombre, en diminuant le nombre d'élus, la loi TFP a des conséquences négatives sur le travail au plus près des personnels.	En minorant le rôle des CAP et en réduisant leur nombre, en diminuant le nombre d'élus, La loi TFP antisociale, en restreignant la majorité des compétences des CAP (promotions, mutations...), a été faite pour compliquer le travail au plus près des personnels.
018		
019	Dans ce contexte nouveau, quel rôle peut jouer le Snes-FSU pour les collègues sur les questions de carrière et de mouvement ?	<p>Dans ce contexte nouveau, quel rôle peut jouer le Snes-FSU pour les collègues sur les questions de carrière et de mouvement ?</p> <p>Mais ce travail, le SNES-FSU le poursuit et nous pouvons rendre plus visible notre accompagnement des syndiqués pour les situations individuelles, nos victoires (par exemple pour les recours), et surtout nos interventions dans les instances (DSDEN, rectorat, MEN) .</p>
020		
021	Sous quelles formes poursuivre et renouveler le conseil et l'accompagnement des collègues dans les opérations de gestion des personnels ?	Sous quelles formes poursuivre et renouveler le conseil et l'accompagnement des collègues dans les opérations de gestion des personnels ?
022		
023	Les S1 jouent un rôle clé dans la syndicalisation mais leurs difficultés sont bien réelles (isolement, etc.). Comment rompre cet isolement et les difficultés locales ?	Les S1 jouent un rôle clé dans la syndicalisation mais leurs difficultés sont bien réelles (isolement, etc.). Comment rompre cet isolement et les

		difficultés locales ?
024		
025	Comment conserver ce lien de proximité avec les collègues ?	-Comment conserver ce lien de proximité avec les collègues ?
026		5. Les précaires et les entrants dans le métier
027	Paradoxalement, ce sont les catégories qui ont le plus besoin du soutien du syndicat qui s'en détournent le plus.	
028		
029	Il faut d'abord faire mieux connaître le SNES-FSU auprès des jeunes et des entrants dans le métier.	Il faut d'abord faire mieux connaître le SNES-FSU auprès des jeunes et des entrants dans le métier, des contractuels, des AED (des personnels de droit privé), en allant régulièrement vers eux par des tournées dans les établissements et en les invitant à participer à des stages.
030		
031	Quels outils peuvent être développés à destination des stagiaires et des étudiants ?	<p>Quels outils peuvent être développés à destination des stagiaires et des étudiants ?</p> <p>Au niveau académique, le SNES-FSU doit renforcer sa présence au sein des INSPE pour porter son projet auprès des étudiants, en amont du concours. Les fiches de suivi (AEA) remplies par les candidats aux concours devraient pouvoir être mieux exploitées.</p> <p>Un accueil spécifique des stagiaires à la pré-rentree, la création de listes de diffusion réservées aux stagiaires et ouvertes aux non-syndiqué.e.s, la mise en place de forums/groupes réservés aux stagiaires sur les réseaux sociaux sont autant d'outils pour faire connaître les mandats du SNES-FSU.</p> <p>Par ailleurs, des stages liés à la réforme des concours et de la formation, susceptibles de toucher nos collègues formateurs.trices et tuteurs.trices, pourraient également permettre de mieux diffuser nos mandats.</p> <p>Le renforcement de la présence du SNES-FSU à l'INSPE doit aussi passer par le biais des formateurs.trices syndiqué.e.s au SNES-FSU (stages, communications spécifiques,...)</p>
032		<p>Contractuels alternants</p> <p>Le SNES-FSU dénonce fermement l'utilisation des étudiants alternants comme moyens d'enseignement. Toutefois il est nécessaire de les accompagner au mieux. Pour cela le SNES-FSU doit proposer une cotisation adaptée à leur situation, et développer une communication spécifique envers cette nouvelle catégorie.</p>

033	Comment renforcer la syndicalisation des AESH et des AED ?	Comment Pour renforcer la syndicalisation des AESH et des AED ? des contractuels (des personnels du droit privé), le SNES-FSU devrait investir les collectifs de ces catégories via les réseaux sociaux, ce qui permettrait de contrer l'idée que les syndicats n'ont plus de pouvoir ou sont obsolètes et permettrait également d'interroger le fonctionnement démocratique de ces collectifs.
034		
035	En articulation avec nos analyses sur les réformes, la défense des droits collectifs, comment renforcer l'aide que les collègues attendent du syndicat, notamment les plus précaires ?	En articulation avec nos analyses sur les réformes, la défense des droits collectifs, comment le SNES-FSU doit renforcer l'aide que les collègues attendent du syndicat, notamment les plus précaires, ? en rendant plus visibles les droits syndicaux.
036		
037	On pourrait envisager, par exemple, d'accorder aux contractuels en CDD adhérents une aide financière, sur justificatif, pour les frais de déplacement non pris en charge par le rectorat, faute d'établissement de rattachement.	On pourrait envisager, par exemple, d'accorder aux contractuels en CDD adhérents une aide financière, sur justificatif, pour les frais de déplacement non pris en charge par le rectorat, faute d'établissement de rattachement.
038		
039	Ceci pourrait aussi concerner les stagiaires qui n'obtiennent pas le remboursement des frais réels de déplacement.	
040		
041	Chaque secteur (non-titulaires, AED-AESH, FIC-EDM, Métier-Catégories, retraités) pourrait produire une trame de « livret pratique » à compléter par les S3 avec tous les droits et aides disponibles (coordonnées des services sociaux des rectorats, MGEN, CAF, habitat social, etc.), livret réservé aux adhérents.	Chaque secteur (non-titulaires, AED-AESH, FIC-EDM, Métier-Catégories, retraités) pourrait produire une trame de « livret pratique » à compléter par les S3 avec tous les droits et aides disponibles (coordonnées des services sociaux des rectorats, MGEN, CAF, habitat social, etc.), livret réservé aux adhérents. Pour ces catégories (non-titulaires, AED, stagiaires et AESH), des stages spécifiques peuvent être organisés.
042		
043	Quels autres dispositifs proposer ?	Quels autres dispositifs proposer ? Les secteurs nationaux pourraient régulièrement proposer des mails-types ou publications courtes (flyers) à envoyer ou à déposer dans les casiers des AED et des AESH via les S1 ou les tournées de bassins, ainsi que des affichettes spécifiques pour les panneaux syndicaux. Cela suppose des secteurs nationaux forts et réactifs, soutenus par le secteur juridique, pour répondre aux questions et attentes de personnels aux statuts relevant du droit privé, et donc avec lesquels les militants sont moins familiarisés.

044		Ceci pourrait aussi concerner les stagiaires qui n'obtiennent pas le remboursement des frais réels de déplacement. Diminuer le coût de l'adhésion pour les stagiaires pour la faire passer sous la barre symbolique des 100 euros (au lieu de 119 euros) peut être un des éléments pour développer la première adhésion au SNES-FSU.
045	Dans une profession en perpétuel renouvellement, dans un contexte où la culture de l'engagement syndical est considérée avec plus de distance, il est indispensable de valoriser l'acte de se syndiquer au Snes-FSU, en amont mais aussi lors de l'adhésion.	Dans une profession en perpétuel renouvellement, dans un contexte où la culture de l'engagement syndical est considérée avec plus de distance, il est indispensable de valoriser l'acte de se syndiquer au Snes-FSU, en amont mais aussi lors de l'adhésion.
046		
047	Avant l'adhésion, dans les campagnes, l'accent sera mis la conception du syndicalisme porté par le Snes-FSU, son projet pour l'École mais aussi ce qu'il apporte concrètement à ses adhérents (réseau de proximité, stages, mobilisations et actions collectives, conseils individuels, outils pour la réflexion pédagogique et les pratiques professionnelles...).	Avant l'adhésion, dans les campagnes, l'accent sera mis la conception du syndicalisme portée par le Snes-FSU, son projet pour l'École mais aussi ce qu'il apporte concrètement à ses adhérents (réseau de proximité, stages, mobilisations et actions collectives, conseils individuels, outils pour la réflexion pédagogique et les pratiques professionnelles...).
048		
049	Il convient de marquer le temps fort de la première adhésion au SNES-FSU : aujourd'hui, parmi d'autres, elle n'est pas suffisamment valorisée.	Il convient de marquer le temps fort de la première adhésion au SNES-FSU : aujourd'hui, parmi d'autres, elle n'est pas suffisamment valorisée.
050		
051	Un kit d'accueil donnant les clés pour comprendre le SNES-FSU : structure, contacts nationaux et locaux, outils syndicaux, ressources disciplinaires seront particulièrement mises en avant.	Un kit d'accueil donnant les clés pour comprendre le SNES-FSU : structure, contacts nationaux et locaux, outils syndicaux, ressources disciplinaires seront particulièrement mises en avant.
052		
053	Le SNES-FSU mettra en pratique ses mandats de Rennes portant sur le métier et les pratiques professionnelles.	Le SNES-FSU mettra en pratique ses mandats de Rennes portant sur le métier et les pratiques professionnelles.
054		
055	Des thématiques seront identifiées à échéances régulières et feront l'objet d'un travail approfondi qui irriguera ensuite l'appareil militant pour mieux être proposé à la profession.	Des thématiques seront identifiées à échéances régulières et feront l'objet d'un travail approfondi qui irriguera ensuite l'appareil militant pour mieux être proposé à la profession.
056		
057	Des focus disciplinaires réguliers seront proposés pour faire le point sur l'actualité et les débats de fond d'une discipline, relayé ensuite à travers les différents outils de communication du SNES-FSU.	Des focus disciplinaires réguliers seront proposés pour faire le point sur l'actualité et les débats de fond d'une discipline, relayé ensuite à travers les différents outils de communication du SNES-FSU.
058		
059	Pour la syndicalisation des retraités, le départ à la retraite est un enjeu crucial pour assurer la continuité syndicale, il faut favoriser les initiatives avant la fin de l'activité	Pour la syndicalisation des retraités, le départ à la retraite est un enjeu crucial pour assurer la continuité syndicale, il faut favoriser les initiatives

	professionnelle.	avant la fin de l'activité professionnelle.
060		6. Visibilité du SNES-FSU
061	Augmenter le nombre de syndiqués passe aussi par une meilleure diffusion de notre message.	Augmenter le nombre de syndiqué.e.s passe aussi par une meilleure diffusion de notre message de nos principes, de nos modalités de prises de décisions et de nos moyens d'actions.
062		
063	Les remises en cause sont multiples : collectifs se présentant comme plus efficaces que des syndicats soi-disant dépassés, érosion du nombre de syndiqués, discours caricaturaux sur une position syndicale conservatrice et réfractaire au changement...	Les remises en cause sont multiples : collectifs se présentant comme plus efficaces que des syndicats soi-disant dépassés, érosion du nombre de syndiqués, discours caricaturaux sur une position syndicale conservatrice et réfractaire au changement...
064		
065	Les formes d'engagement sont aujourd'hui de plus en plus diverses au détriment, parfois, de l'engagement syndical.	Les formes d'engagement sont aujourd'hui de plus en plus diverses au détriment, parfois, de l'engagement syndical.
066		
067	Les mobilisations de ces trois dernières années (retraites, bac) ont montré que notre structure syndicale restait la plus à même d'organiser, relayer, amplifier la mobilisation.	Les mobilisations de ces trois dernières années (retraites, bac) ont montré que notre structure syndicale restait la plus à même d'organiser, relayer, amplifier la mobilisation.
068		
069	Quels outils de communication développer à destination de la profession, en particulier des non-syndiqués, pour mettre en avant, au quotidien, les multiples raisons de se syndiquer au Snes-FSU (activités militantes, médiatiques, etc.), mieux faire connaître nos interventions en faveur des personnels et nos propositions ?	<p>Quels outils de communication développer à destination de la profession, en particulier des non-syndiqués, Le SNES-FSU devrait continuer ses efforts pour clarifier voire simplifier ses sites internet afin d'avoir un accès plus rapide aux informations. Le SNES-FSU accordera notamment aux retraités une place à part entière sur les sites en les incluant dans la rubrique «personnels» et non en les reléguant dans un blog.</p> <p><i>De la même manière, pour rendre plus visible l'activité du SNES-FSU et de ses sites internet, une réflexion doit être menée sur le référencement des sites sur les moteurs de recherche. Comment développer ce référencement ? Quels sont les outils et les mots-clés à développer ?</i></p> <p><i>Le SNES-FSU devrait utiliser encore plus d'outils de communication : réseaux sociaux (pour les collectifs par exemple), media locaux, affichettes sur nos victoires et luttes en cours pour les salles des professeurs</i> pour mettre en avant, au quotidien, les multiples raisons de se syndiquer au Snes-FSU (activités militantes, médiatiques, etc.), mieux faire connaître nos interventions en faveur des personnels et nos propositions. <i>Mais il ne faut surtout pas abandonner les publications papier, en particulier à destination des S1.</i></p>
070		

Thème adopté par le congrès du SNES-FSU LILLE

Votants : 49

Abstention : 2

NPPV : 0

Pour : 46

Contre : 1